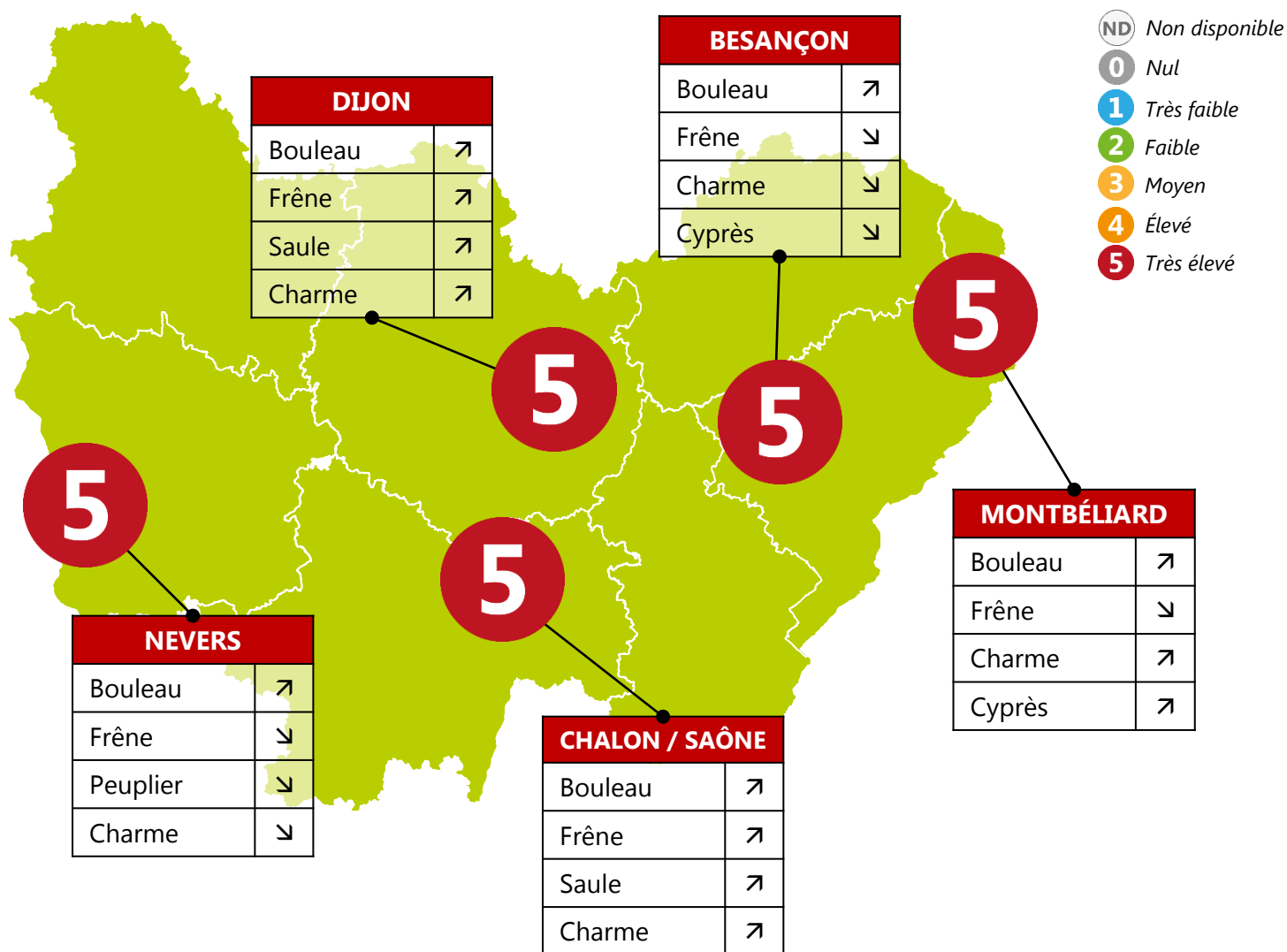


Le bulletin pollens

en date du 20/04/2018

En Bourgogne-Franche-Comté, les pollens sont surveillés sur 5 sites. Le Risque Allergique lié à l'Exposition aux Pollens (RAEP) est obtenu à la suite des comptages des grains de pollens prélevés, combinés aux observations du RNSA. Basé sur une échelle de 0 (nul) à 5 (très élevé), cet indice caractérise de manière simple et globale le risque encouru par les personnes allergiques et leur permet de prendre les dispositions nécessaires.



Commentaire :

Les conditions climatiques anticycloniques, marquées par la hausse des températures et le fort ensoleillement, favorisent la pollinisation des bouleaux. Le pollen de frêne est en deuxième position, suivi de celui de charme, arrivant en troisième position du "podium pollinique". Les personnes sensibilisées présentent aussi bien des symptômes respiratoires, mais parfois aussi des allergies alimentaires croisées avec la pomme et d'autres fruits crus, sous forme de démangeaisons de la bouche et de la gorge, sans gravité. Ces personnes ont intérêt à conserver une couverture thérapeutique maximale.